

GAL « CEVENNES »

Reprise d'un multiple rural avec boulangerie à Lanuéjols

Maître d'ouvrage : EURL Boulangerie du Causse noir – Johanne STESELS

Localisation : Lanuéjols

Fiche-action 3 : *Soutien aux entreprises*

Sous-action 1 : *Soutien au développement, à la transmission-reprise et à la création d'entreprises liées aux ressources locales, au tourisme ou aux services de proximité*

Date récépissé de dépôt : 17/12/2019

Dates prévisionnelles de réalisation : 02/01/2020 au 02/01/2022

Type de bénéficiaire : PME

Type de dépenses :

Dépenses matérielles : matériel et équipement



Résumé du projet :

Le village de Lanuéjols compte 358 habitants. Le multiple rural est en vente depuis 2 ans. Monsieur STESELS (43 ans) souhaite le reprendre afin de maintenir le seul commerce ouvert toute l'année de ce village. La mairie a acheté les murs et propose un crédit-vendeur sur 20 ans à Mr. STESELS. Celui-ci dispose d'une bonne expérience : il a un BEP CAP boulanger, pâtissier, chocolatier, confiseur, glacier. Il a notamment travaillé en cuisine pour un restaurant et dans la boucherie de son père à Camprieu. Ce commerce proposera à la vente des produits de boulangerie avec farine du moulin de Hures-la-Parade, pâtisserie, épicerie avec des produits locaux (fromage, charcuterie, fruits et légumes...), le journal Midi Libre, du gaz... La reprise de ce commerce permettra la création d'activité pour le gérant et pour sa compagne qui sera salariée à la vente. Deux autres salariés seront embauchés pendant la saison touristique.

Le chiffre d'affaire prévisionnel est estimé à 300 000 euros. Ce projet de reprise a été orienté par RELANCE et est suivi par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Mr STESELS et Mme THEROND ont de nombreuses idées pour développer l'activité comme la livraison à domicile, livraison en pain des autres PMS alentours, mise en place d'un point relais colis...

Les investissements présentés dans le dossier LEADER permettront une meilleure qualité de travail, des économies d'énergie et une meilleure circulation des clients dans le magasin. En effet, les vitrines réfrigérées et congélateurs comporteront des portes et seront en mode vertical pour gagner de la place. Les meubles de caisse permettront un meilleur accès pour les personnes à mobilité réduite.

Dépenses prévisionnelles HT :

2 chambres de fermentation	22 150,00 €
Laminoir	4 240,00 €
3 vitrines réfrigérées, et 1 congélateur mural	14 364,20 €
Meuble caisse	1 797,25 €
TOTAL	42 551,45 €

Plan de financement prévisionnel proratisé HT :

LEADER	12 326,40 €
Région Occitanie	18 853,10 €
CC CAC-TS	2 861,64 €
Autofinancement	8 510,31€
TOTAL	42 551,45 €